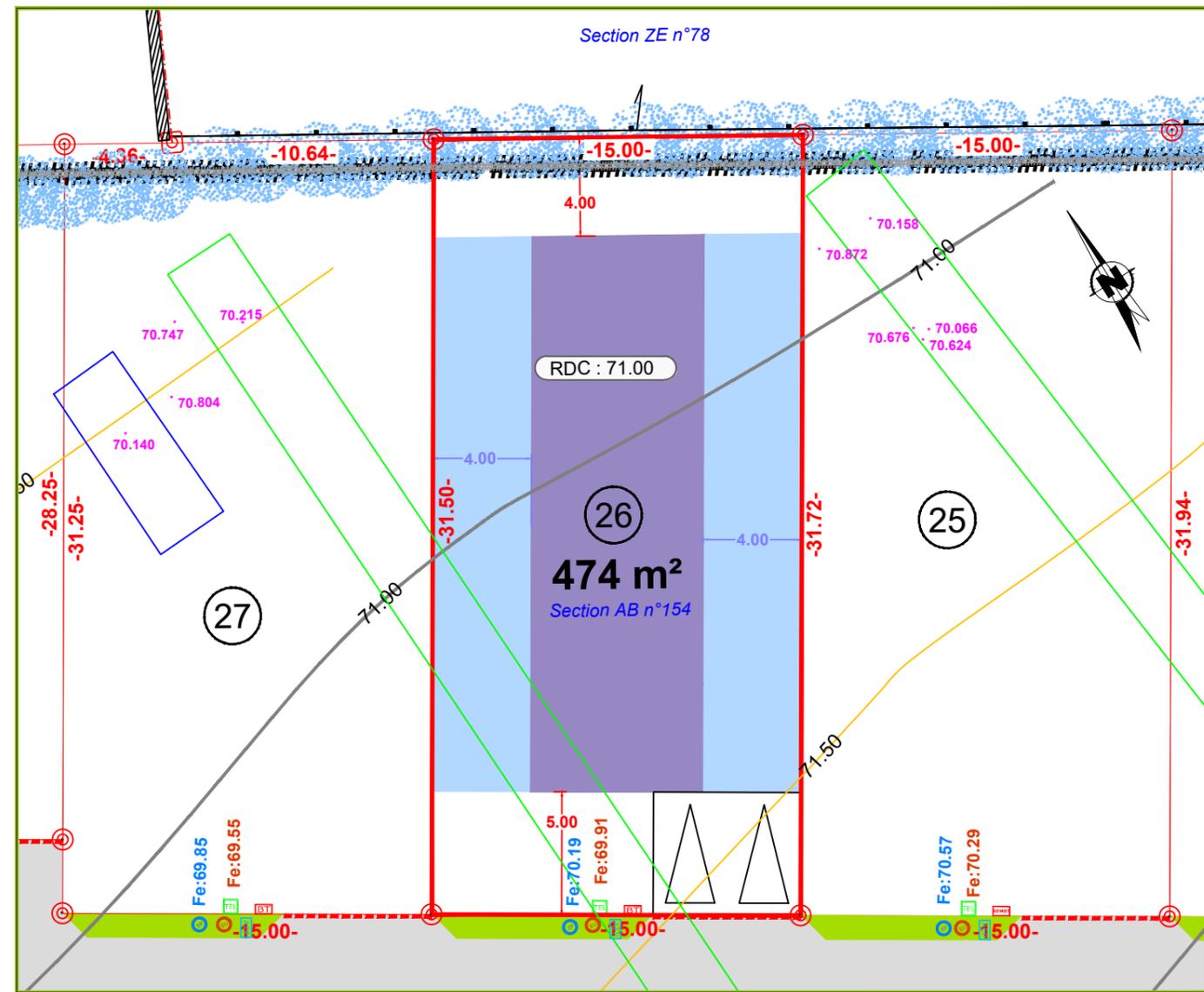


Référence cadastrale : AB n°154
Superficie : 474 m²
Surface de plancher 160 m²

Permis d'aménager : PA 014 679 20 D0004
délivré le 26 mars 2021
rectifié le 16 Juillet 2021



Localisation du lot



Echelle : 1/250

Légende

périmètre de l'opération	limite de lot	cote de recul maximal par rapport à la limite parcellaire séparative pour limitation de la hauteur de la construction (en mètres)	Coffret REMBT
haie sur talus existante conservée	numéro de lot et surface 550 m ² environ	zone de constructibilité - hauteur limitée à 4m à l'égout ou à l'acrotère et 5m au faîtage	Citerneaux
haie sur talus - plantation à charge aménageur	accès à la parcelle obligatoire surface minimale: 6 m de large 5 m de profondeur, non clos, non couvert	zone de constructibilité sans limitation de hauteur	Chambre L2T
portion de haie existante supprimée	accès à la parcelle obligatoire sur cette limite de parcelle	FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE	Regard de branchement
voie en revêtement de type enrobé	accès à la parcelle obligatoire sur cette limite de parcelle	Sondage archéologique d'une profondeur de 0.60m à 1.00m de profondeur	Réseau d'éclairage public
espace partagé en revêtement différencié	accès à la parcelle obligatoire sur cette limite de parcelle	LIMITES PARCELLAIRES	Boîte de branchement EP
trottoir en revêtement de type enrobé	accès à la parcelle obligatoire sur cette limite de parcelle	obligation de plantation d'une haie arbustive variée - à la charge de l'acquéreur	Boîte de branchement EU
place de stationnement en revêtement perméable de type evergreen	accès à la parcelle obligatoire sur cette limite de parcelle	haie à conserver - obligation de maintien et d'entretien par l'acquéreur	Assainissement d'eaux usées
aire de présentation des ordures ménagères	accès à la parcelle obligatoire sur cette limite de parcelle	Application cadastrale	Boîte de branchement EU
espace vert engazonné	accès à la parcelle obligatoire sur cette limite de parcelle	Borne retrouvée	Assainissement d'eaux usées
espace vert planté d'une végétation arbustive	accès à la parcelle obligatoire sur cette limite de parcelle	Borne OGE posée le 08/09/2022	Assainissement d'eaux usées
arbres à planter:	accès à la parcelle obligatoire sur cette limite de parcelle	Piquet bois	Assainissement d'eaux usées
arbre de haute tige de taille moyenne	accès à la parcelle obligatoire sur cette limite de parcelle	Cotation voirie projet	Assainissement d'eaux usées
arbre de type cépée	accès à la parcelle obligatoire sur cette limite de parcelle		Assainissement d'eaux usées

NOTA :
- La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux, l'aménageur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique.
- Les cotes projet voirie sont indicatives, les niveaux seront à vérifier après exécution des travaux de finition...
- Les contraintes d'urbanisme indiquées au plan sont développées dans le règlement graphique et le Règlement de lotissement.
- Il est précisé que le niveau du terrain naturel peut faire l'objet de modification en cours de travaux par suite de décapage, de remblaiement et des fouilles archéologiques.
- Les chiffres et nombres indiqués dans la légende sont donnés à titre d'exemple.
- Nivellement rattaché au système NGF/IGN 69